

## ***FREJUS : LA SITUATION DE L'HOPITAL TOUJOURS AUSSI CRITIQUE***

Rappelons que LE MAIRE EST PRESIDENT DE DROIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL DE SA VILLE.

Même si le directeur a d'important pouvoir de décisions et de propositions pour engager la rénovation ou réaliser l'entretien des bâtiments, assurer le renouvellement des matériels (radiographie, scanner, salles d'opération), gérer les emplois médicaux et des personnels non médicaux, c'est le conseil d'administration qui a le pouvoir de confirmation et d'orientation finale, et donc son président.

Or il est faible de dire que l'actuel président du conseil d'administration, le maire de Fréjus, Monsieur Elie Brun, s'est totalement désintéressé de cette tâche, laissant le directeur, appuyé par un groupe organisé de médecins, faire ce que bon leur semblaient, et se désintéressant ipso facto de la sécurité des Fréjusiens.

Depuis plus de dix ans, l'hôpital est engagé dans des travaux pharaoniques de prestige pour créer des services qui ne pourront jamais atteindre la qualité que le malade trouvera dans un CHU, en dépouillant les crédits attribués à des services qui doivent assurer la sécurité au quotidien des utilisateurs de l'hôpital.

Ces travaux qui n'en finissent pas et dont la facture dépassent largement le devis original<sup>1</sup> ont mis l'hôpital en quasi-faillite<sup>2</sup>, obligeant à restreindre de manière drastique les frais de personnels, entraînant une résiliation de contrats temporaires, des non-titularisations, des refus d'embauches nécessaires pour les soins dont la demande ne cessent d'augmenter.

La conduite de la gestion du personnel médical par l'administration a entraîné une fuite catastrophique de ceux-ci vers le secteur privé. Un chef de service nouvellement nommé, venant du CHU de Nice, a préféré repartir quatre mois après sa nomination du fait des mauvais rapports avec la direction. **Onze** jeunes et talentueux médecins en cinq ans ont choisi d'offrir leurs talents aux établissements privés de Fréjus,

---

<sup>1</sup> Le dépassement est de près de 40%.

<sup>2</sup> En fait, si l'hôpital était une structure privée, il serait en faillite. Seul son statut public lui permet de survivre.

Saint Raphaël et du Muy. C'est un grand bien pour les usagers de ces structures, car une saine concurrence est nécessaire entre les offres de santé en secteurs publics et privés pour l'émulation et la qualité, mais il existe des secteurs où la loi a fait disparaître cette concurrence, en donnant le monopole au service public. Ce sont à Fréjus les Urgences générales, les urgences infantiles, les urgences de la naissance (mères et enfants) et gynécologiques. De même on ne peut plus accoucher ou se faire césarisé qu'à l'Hôpital intercommunal.

Or ce sont ces secteurs qui ont été le plus négligés par la direction et le conseil d'administration. C'est dans ces secteurs que l'administration a taillé massivement dans les crédits prévus<sup>3</sup>, voire les annulant<sup>4</sup>. Actuellement on peut dire que se présenter aux urgences au CHI que l'on soit adulte ou enfant, présente un réel danger<sup>5</sup>. En Obstétrique, le défaut criant de sages-femmes et de personnels pour les suites de couches et les nouveau-nés a conduit à une réduction drastique de la qualité de la prise en charge<sup>6</sup>. Pourtant, à de nombreuses reprises, des médecins dont des chefs de service<sup>7</sup>, ont rendu

---

<sup>3</sup> Il y a un manque majeur de sages-femmes, alors que l'activité a doublé depuis la disparition des Maternités des cliniques ND de la Merci à Saint Raphaël et des Lauriers à Fréjus.

<sup>4</sup> La fin de la prise en charge des urgences infantiles 24h/24 par les pédiatres et infirmières de pédiatrie et son transfert aux urgences générales (sans augmentation du personnel) devaient entraîner l'aménagement de nouveaux locaux pour accueillir les enfants. Des études avaient été faites, des plans réalisés. Rien n'a été fait ! La commission d'accréditation, enquêtant sur l'hôpital, avait relevé que « **la prise en charge des urgences infantiles constitue une perte de chance pour les enfants** ». En cinq ans, rien n'a été fait ! Si la commission de l'année dernière n'a rien relevé, c'est que... ce secteur n'a pas été étudié... (par quel miracle ?).

<sup>5</sup> On a constaté des malades atteints d'hémorragie interne, de perforations intestinales, de début d'infarctus, attendre trois heures leur tour... Un enfant, la rate éclatée, a perdu deux fois connaissance dans les bras de sa mère avant d'être examiné. Un jeune homme a vu, du fait de l'attente exagérée, son appendicite transformée en péritonite...

<sup>6</sup> D'après de nombreuses plaintes des accouchées. Il ne s'agit ici en rien de la mise en cause de la qualité professionnelle des sages-femmes et de leurs auxiliaires, ni de leur façon d'exercer. On est d'ailleurs étonné de leur humeur égale alors qu'elles doivent faire face à un travail énorme. Elles sont débordées : comment faire du conseil de maternage quand on doit faire face aux accouchements en même temps ? Comment surveiller en permanence trois accouchements en même temps ? Qui peut surveiller un nouveau-né fragile quand il n'y a pas de puéricultrice ou auxiliaire-puéricultrice affectée ?

<sup>7</sup> Lorsqu'il fut question de ne plus assurer la prise en charge des enfants en urgence par le service de pédiatrie, puisque le directeur et la commission médicale refusaient la création d'un poste de pédiatre supplémentaire qui seul aurait permis de poursuivre cette activité, alors que ces instances créait abondamment des postes dans d'autres services « de prestige », le chef de service alla lui-même déposer sur le bureau de Monsieur Brun un rapport attirant son attention sur le danger qu'il y aurait à laisser les enfants passer par des urgences générales débordées, à ne plus avoir de médecins spécialisés surveiller jour et nuit les enfants en état critique, les nouveau-nés fragiles, ni à se trouver à tout moment pour un accouchement difficile, le maire n'eut même pas la politesse

compte de cette dérive dangereuse directement aux maires concernés qui n'en ont jamais tenu compte.

---

d'accuser réception au chef de service.